

# CONTINUITÉ BIOLOGIQUE

LES AMÉNAGEMENTS POUR LE FRANCHISSEMENT PISCICOLE



## DEUX JOURNÉES TECHNIQUES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

- le 2 juillet 2015 à Jarrie (la ROMANCHE - 38)
- le 9 juillet 2015 à Saint-Vincent de Boisset (le RHINS - 42)

### Contexte

La migration des poissons constitue une phase essentielle et indispensable de leur vie. Or, la continuité amont / aval peut être entravée par les obstacles transversaux comme les seuils et les barrages. Pour faire face à cette problématique, la loi Grenelle 2 a réaffirmé la nécessité d'assurer la remise en état des milieux nécessaires aux continuités écologiques avec pour objectif le retour au bon état des milieux aquatiques.

Lorsque les gestionnaires de milieux aquatiques ne peuvent pas, pour des raisons techniques ou politiques, supprimer les obstacles à la continuité (arasement des seuils et des barrages), elles sont alors amenées à mettre en œuvre des opérations de franchissement piscicole (passes à poissons ou rivières de contournement).

Le choix du type d'ouvrage, son dimensionnement en fonction des espèces ciblées, la phase travaux, l'entretien et le suivi de son efficacité sont autant de questionnements pour les gestionnaires de milieux aquatiques.

### Objectifs

En réponse à la demande de ses adhérents, l'ARRA organise deux journées d'information et d'échanges dédiées aux aspects techniques des projets d'ouvrages de franchissement piscicole : passe à poissons et rivière de contournement.

Elles auront pour objectifs de :

- faire le point sur la réglementation et sur les outils à disposition des gestionnaires,
- fournir des éléments de diagnostic en vue du choix de la solution la plus adaptée pour l'ouvrage en fonction des enjeux,
- apporter des retours d'expérience sur les phases de dimensionnement,
- présenter différentes méthodes de suivi de l'efficacité de l'ouvrage.

Des visites de terrain permettront d'approfondir les retours d'expérience présentés le matin.

### Publics :

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, exploitants de barrages et seuils, bureaux d'études, conservatoires d'espaces naturels, ...

### Avec la participation de :



# PROGRAMME DE LA JOURNÉE N°1

## LE 2 JUILLET 2015 SUR LA ROMANCHE (38)

### 09h00 Accueil des participants

---

#### 09h30 **Quelle réglementation pour les seuils et barrages ?**

Présentation de la réglementation en vigueur et de la doctrine de l'État vis-à-vis des ouvrages transversaux, des outils de connaissance (ROE et ICE) et de suivi du fonctionnement des ouvrages de franchissement. La démarche projet, basée sur des exemples concrets instruits par la Police de l'Eau.

*Hervé DEMANGE – ONEMA (69)*

#### 10h20 **De l'avant-projet à la phase travaux : comment choisir la solution la plus adaptée et assurer la bonne réalisation de l'ouvrage ?**

Retour d'expérience sur la réalisation de trois reconnexions piscicoles réalisées par le SYMBHI sur l'Isère et la Romanche : choix de conception, dimensionnement de l'ouvrage, points clés du cahier des charges, points de contrôle en phase travaux et les suivis de fonctionnalité associés.

*Morgane BUISSON – SPL Isère Aménagement*

#### 11h10 **La création d'une passe à poissons multi-espèces : des travaux au suivi du bon fonctionnement de l'ouvrage**

Le barrage du Saut du Moine : retour d'expérience sur les différentes phases d'un chantier de création d'une passe à poissons multi-espèces, du lancement du chantier à la mise en eau et présentation des protocoles de suivi passif et actif mis en œuvre sur l'ouvrage : objectifs, protocole, méthode et outils mis en place.




*Laura GUITTENY & Philippe BESSY – EDF – Unité de Production Alpes*

### 12h00 Déjeuner

---

#### 14h00 **Visites de terrain : passes à poissons et effacement de seuil**

Visites de trois ouvrages :

-  ouvrage de franchissement piscicole sur le barrage du Saut du Moine (*sous réserve*),
-  la passe à poissons à bassins successifs de la Touche,
-  le seuil de Tardy suite à effacement et confortements qui en ont résulté.

*Laura GUITTENY & Philippe BESSY – EDF – Unité de Production Alpes*

*Mathieu GRENIER – SYMBHI (38)*

### 16h00 Fin de journée

---

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE N°2

## LE 9 JUILLET 2015 SUR LE RHINS (42)

### 09h00 Accueil des participants

---

#### 09h30 **Quelle réglementation pour les seuils et barrages ?**

Présentation de la réglementation en vigueur et de la doctrine de l'État vis-à-vis des ouvrages transversaux, des outils de connaissance (ROE et ICE) et de suivi du fonctionnement des ouvrages de franchissement. La démarche projet, basée sur des exemples concrets instruits par la Police de l'Eau.

*Hervé DEMANGE – ONEMA (69)*

#### 10h20 **L'avant-projet : comment choisir la solution la plus adaptée ?**

Le cas du seuil du Pont des Allées : retour d'expérience sur le diagnostic de franchissabilité d'un ouvrage transversal, sur les raisons qui ont amené au choix d'une solution adaptée aux enjeux, sur le dimensionnement de l'ouvrage de franchissement et sur l'élaboration d'un cahier des charges.

*Marion GUIBERT – SYRRTA (69 et 42) & Pierre GRANDIDIER – HTV*

#### 11h00 **La phase travaux : comment assurer la bonne réalisation de l'ouvrage ?**

Le cas du seuil du Pont des Allées : retour d'expérience sur les différentes phases du chantier de création d'une passe à poissons, du lancement du chantier à la mise en eau.

*Jean-Charles DREVET – SYRRTA (69 et 42) & Fabien CARLET – VDI*

#### 11h30 **Le suivi et l'entretien : comment évaluer le bon fonctionnement de l'ouvrage ?**

Retour d'expérience sur le protocole de suivi mis en œuvre sur la rivière de contournement du barrage EDF de Jons en amont de Lyon : objectifs, protocole, méthode et outils mis en place. Exemples d'autres méthodes et outils utilisés (outil génétique).




*Jean-Pierre FAURE – Fédération de Pêche du Rhône (69)*

### 12h00 Déjeuner

---

#### 14h00 **Visites de terrain : passe à poissons et effacement de seuils**

Visites de trois ouvrages :

-  seuil du Pont des Allées : entretien réalisé et envisagé, suivi et évaluation prévus, ...
-  seuil du moulin Sabatin effacé en raison de l'absence d'usage,
-  ouvrage transversal faisant l'objet d'un projet d'effacement.

*Marion GUIBERT & Jean-Charles DREVET – SYRRTA (69 et 42)*

### 16h00 Fin de journée

---

# PLAN D'ACCÈS DE LA JOURNÉE N°1

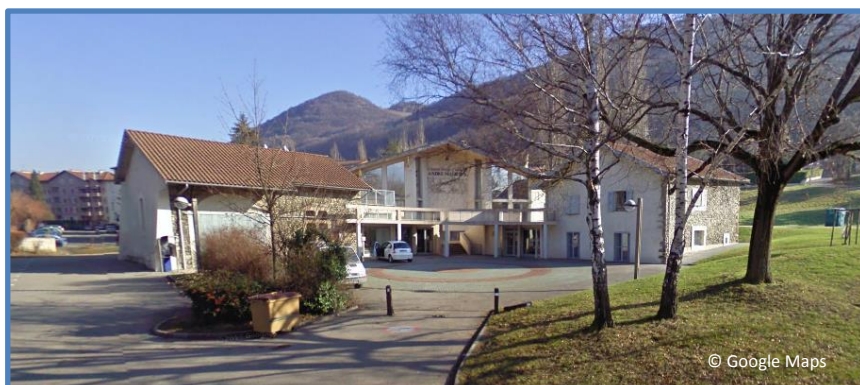
## LE 2 JUILLET 2015 SUR LA ROMANCHE (38)

### SALLE MALRAUX

1 montée des Clares  
38560 JARRIE

#### PRÉPARER VOTRE ITINÉRAIRE :

<https://goo.gl/maps/z8O3V>



#### ACCÈS (À 15 MN DE GRENOBLE) :

- Par l'A480, dépasser Grenoble et continuer en direction de Sisteron / Aix en Provence. Prendre la sortie n°8 – « Gap / Briançon / Vizille ». Suivre la N85 (Route Napoléon) sur 6 km environ. Prendre la sortie « Champ sur Drac / Jarrie / St-Georges de C. ». Au rond-point, prendre à gauche, direction « Les Chaberts / Haute Jarrie ». Traverser la zone industrielle puis continuer sur la droite dans la même direction jusqu'à la salle.
- Parking devant la salle.

# PLAN D'ACCÈS DE LA JOURNÉE N°2

## LE 9 JUILLET 2015 SUR LE RHINS (42)

### SALLE DES FÊTES

Place de la Mairie, Au Bourg  
42120 SAINT-VINCENT DE BOISSET

#### PRÉPARER VOTRE ITINÉRAIRE :

<https://goo.gl/maps/TkHfg>



#### ACCÈS (À 10 MN DE ROANNE) :

- Depuis Lyon (1h10), par l'A89, dépasser Tarare et continuer en direction de Clermont Ferrand. Prendre la sortie n°33 – « Roanne / Feurs / Balbigny ». Rejoindre la N82 puis la N7 en direction de Roanne. Prendre la sortie n°68 – « Le Coteau / St Vincent de Boisset ».
- Parking derrière la Mairie.